



DÉCRETS ET ARRÊTÉS

Accès à la Fonction Publique Modification des conditions d'intégration des Ouvriers des Parcs et Ateliers dans les cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale

Décret n° 2022-1334 du 17 octobre 2022 relatif aux conditions d'intégration dans les cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale des Ouvriers des Parcs et Ateliers des Ponts et Chaussées et des Bases Aériennes.

J.O. du 19 octobre 2022

Formations Abaissement de l'âge minimum requis pour l'inscription au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)

Décret n° 2022-1323 du 14 octobre 2022 modifiant l'article D. 432-10 du Code de l'action sociale et des familles.

J.O. du 16 octobre 2022

Sapeurs-pompiers Professionnels

Fixation du nombre maximum d'emplois de Contrôleurs Généraux pouvant exercer au sein des Services de l'État et de ses Établissements Publics

Arrêté du 10 octobre 2022 fixant le nombre maximum d'emplois de Contrôleurs Généraux de Sapeurs-pompiers Professionnels pouvant exercer au sein des Services de l'État et de ses Établissements Publics.

J.O. du 16 octobre 2022

Fixation de la part de l'indemnité spécifique complémentaire versée aux Sapeurs-pompiers Professionnels exerçant au sein des Services de l'État et de ses Établissements Publics

Arrêté du 14 octobre 2022 fixant le montant de la part de l'indemnité spécifique complémentaire versée aux Sapeurs-pompiers Professionnels exerçant au sein des Services de l'État et de ses Établissements Publics.

J.O. du 16 octobre 2022

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Martinique
Maison des collectivités territoriales, Zac Etang Z'Abriots BP 1169 – 97249 Fort-de-France Cedex

Service AIDE JURIDIQUE ET DOCUMENTATION

Tel : 0596 70 08 86 – Fax : 0596 70 64 32

www.cdg-martinique.fr

